



RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

La rentrée scolaire approche ! Tous les documents nécessaires à l'inscription de vos enfants aux services périscolaires et extrascolaires (cantine, accueils, étude...) sont disponibles. ☐

Documents ↓

- Règlement
- Fiche renseignement
- Fiche annuelle

Pensez également à transmettre :

- L'attestation d'assurance 2024/2025
- L'attestation de quotient familial et la déclaration des revenus de l'année en cours
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois



D'autres documents peuvent être nécessaires suivant votre situation (se référer au règlement de fonctionnement) Des dossiers papiers sont également disponibles à l'accueil de la mairie.

Le dossier complet doit être transmis au plus tard le lundi 19 août 2024.

Pour toute question, vous pouvez écrire à enfance@mairiesurvilliers.fr.

Documents

[Fiche de renseignement 2024-2025](#)

[Règlement du fonctionnement des accueils périscolaires et extrascolaires 2024-2025](#)

[Fiche d'inscription aux activités septembre et octobre](#)

[Fiche annuelle d'inscriptions périscolaires 2024 2025](#)

Contact

enfance@mairiesurvilliers.fr